ANNEXE 4 – CERFA 14734*04 – PLAN DU PROJET

- Lieu d'implantation du projet : La Leude Sud, 11270, Fanjeaux

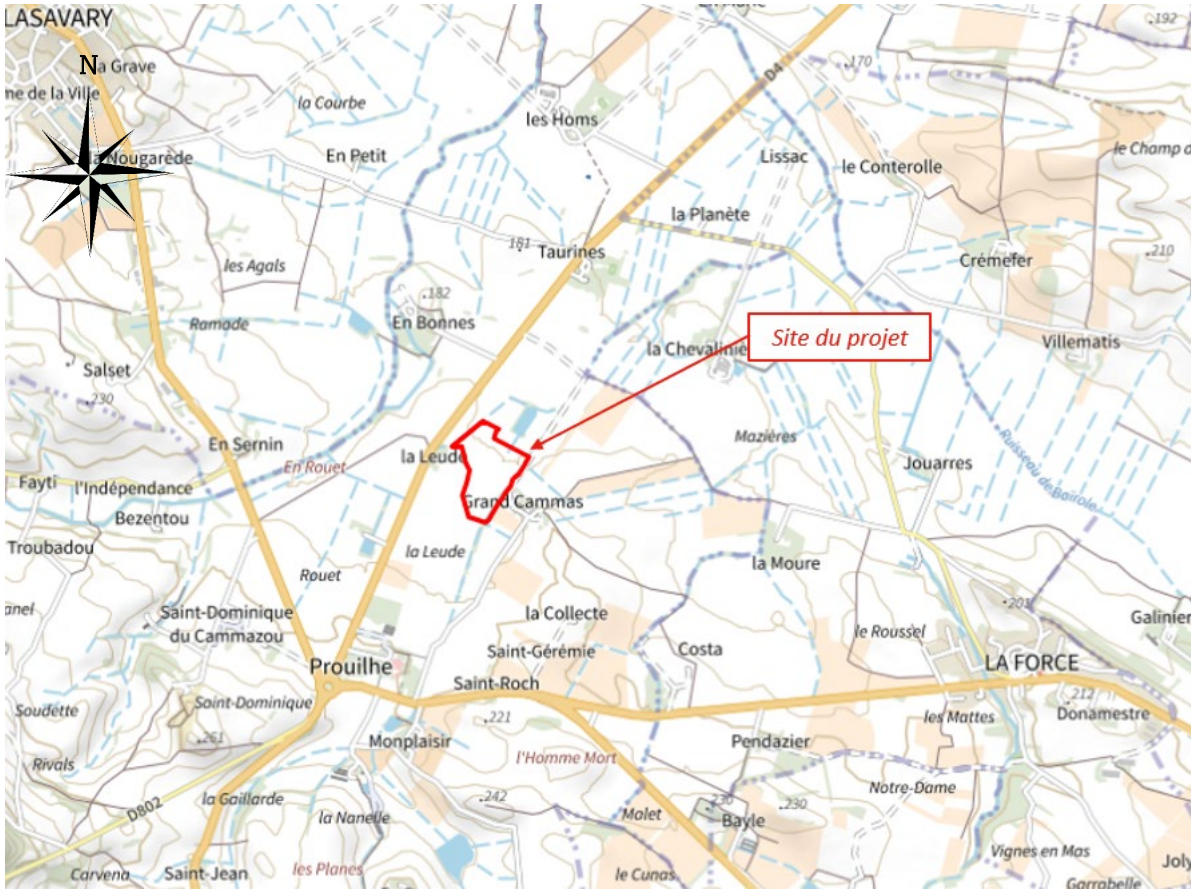

Localisation du projet sur carte IGN au 1/25 000

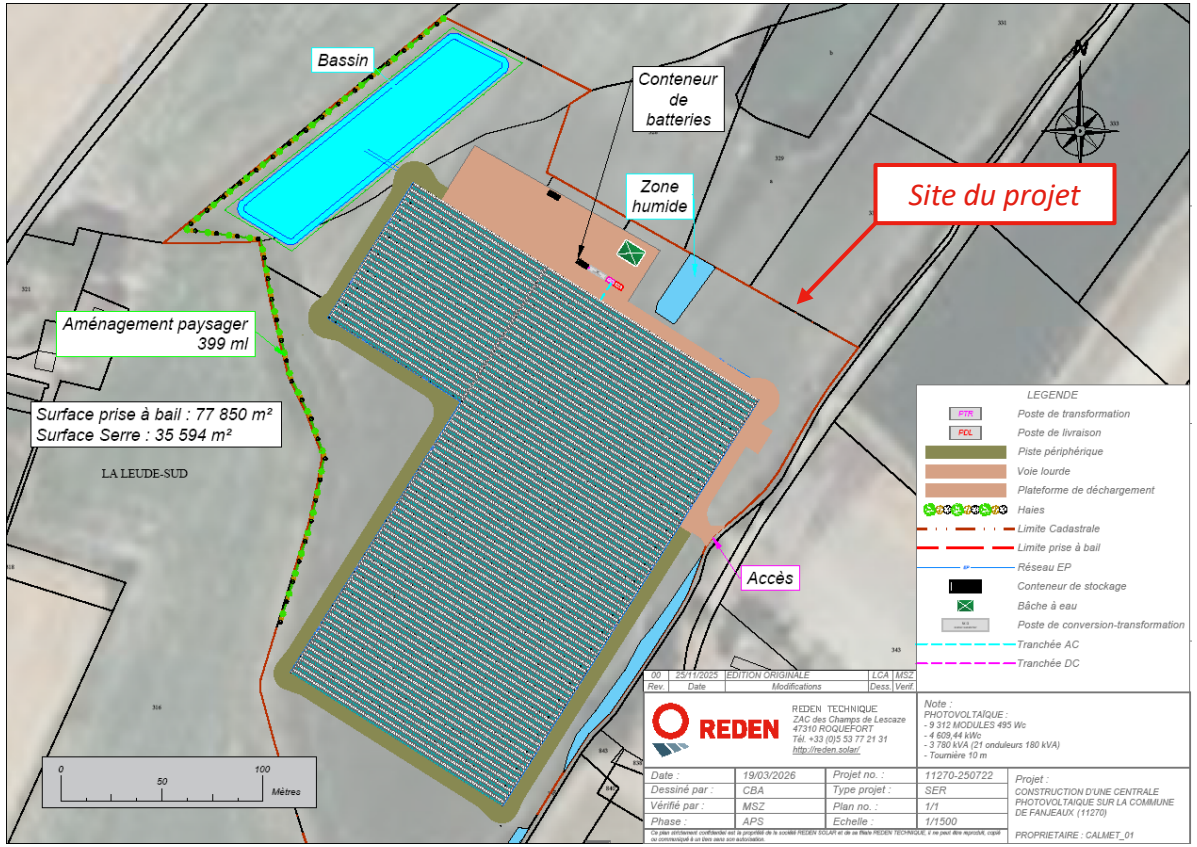

Plan d'emprise du projet

- Plan du raccordement électrique du projet : La Leude Sud, 11270, Fanjeaux

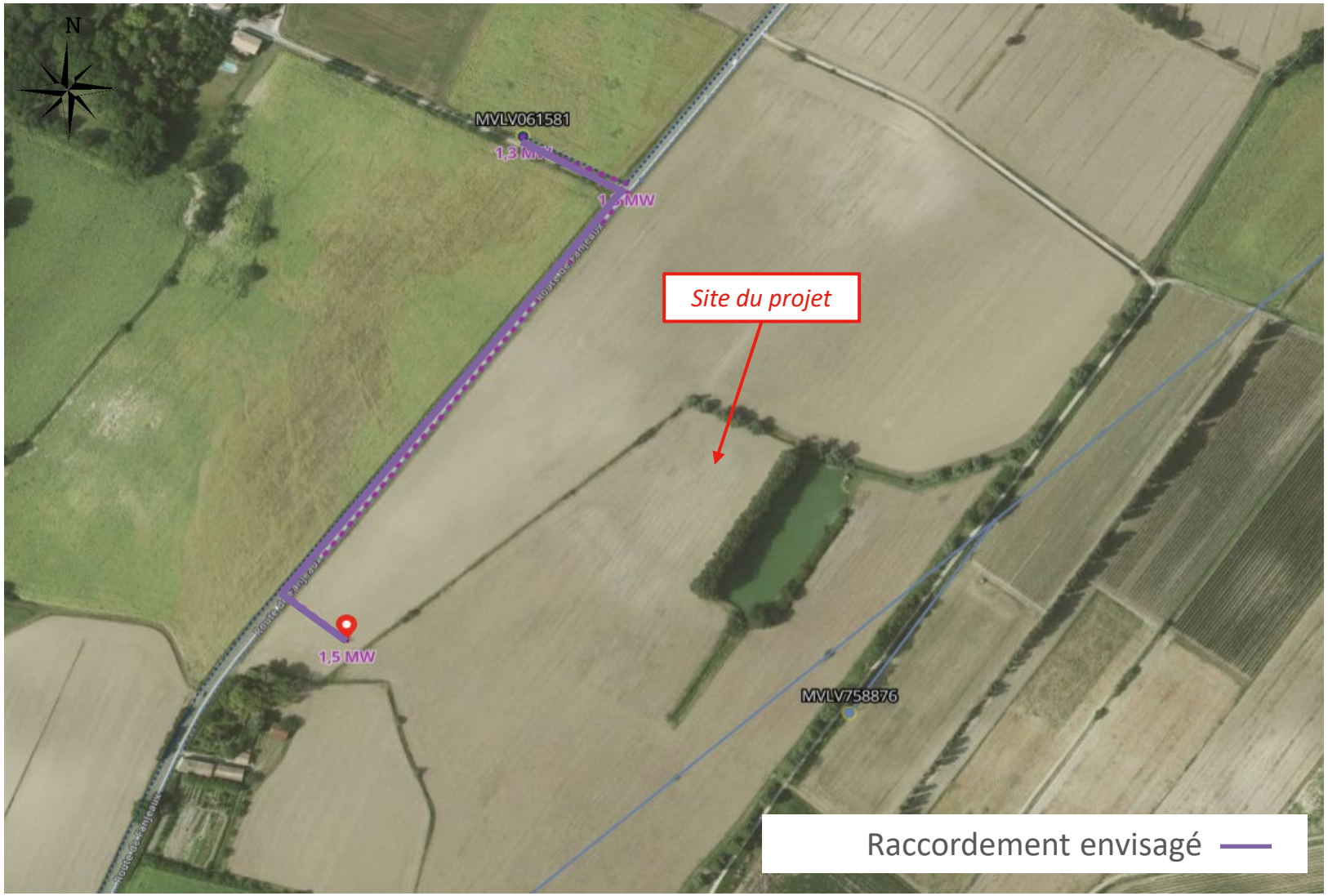

Raccordement en antenne à 543 m.
Le poste source le plus proche se situe à PIEGE à 7,6 km.

Tracé du raccordement électrique des ombrières photovoltaïques

Plan du raccordement électrique de la serre agricole photovoltaïque : Principe de raccordement

Conformément à la réglementation, le tracé et le chiffrage précis du raccordement au réseau électrique ne sont pas encore connus, en effet, celui-ci sera calculé par le gestionnaire du réseau par le biais d'une étude détaillée appelée Proposition Technique et Financière (PTF), qui ne peut être réalisée qu'après obtention du permis de construire, seul document officiel ouvrant la possibilité à une telle étude engageante de leur part.
Cependant, compte tenu de la puissance injectée limitée, le raccordement électrique sera vraisemblablement possible au point de connexion le plus proche, à savoir un raccordement sur armoire HTA ; évitant ainsi de devoir rejoindre en départ dédié le poste source le plus proche.
Dans tous les cas, le raccordement au réseau électrique public sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage (Enedis) qui sera chargé d'obtenir tous les droits et autorisations de passage en souterrain le long des infrastructures existantes selon les modalités de l'article 3 du décret 2011-1697 du 1er décembre 2011.
Les dimensions de la tranchée, et notamment la profondeur, seront calculées pour assurer la meilleure sécurité à l'égard de l'environnement en cas de défaut électrique, tout en s'affranchissant du problème de tassement du sol. Au niveau de l'emprise du poste, les lignes 20 kV seront généralement enterrées dans des tranchées de 0,5 m de large et d'environ 1m de profondeur à l'aide d'une trancheuse (ou autre engin adapté). Les câbles seront calés avec des remblais criblés, puis recouverts avec un grillage avertisseur avant d'être recouverts de remblais compactés (cf. schéma de principe ci-dessous).

Schéma de principe de pose des lignes souterraines et travaux par une trancheuse

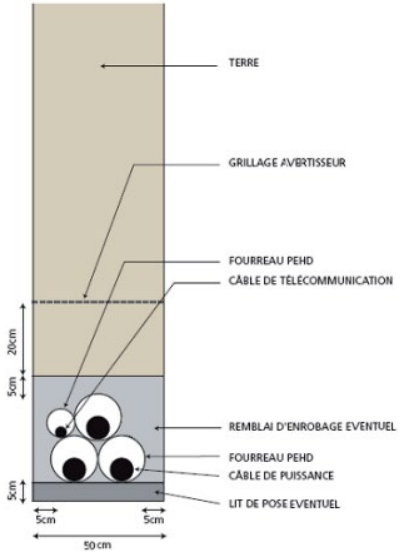

L'emprise nécessaire pour la tranchée et la bande de chantier contiguë représente environ 5 m de large. Les câbles souterrains seront compris dans des tubes aciers posés au contact de la terre de la tranchée. Du fait de l'échauffement dû au passage du courant, les conducteurs électriques en souterrain nécessiteront un isolant spécifique synthétique (polyéthylène) dont l'épaisseur augmente avec la tension du courant transporté. Ces câbles présentent des variations au niveau de la composition de leurs écrans (aluminium), de leurs âmes (cuivre ou aluminium) et de leurs diamètres. Les câbles conducteurs sont accompagnés de deux autres types de câbles :

- Un câble de mise à la terre qui protège les personnes et les matériels contre les montées en potentiel (âme en cuivre) ;
- Un câble de télécommunication qui permet la télésurveillance et la téléconduite des équipements du réseau électrique (câble à fibre optique).

La tranchée sera ensuite rebouchée directement à l'aide des matériaux excavés.

Plan du raccordement électrique de la serre agricole photovoltaïque : Principe de raccordement

Evaluation des incidences et mesures environnementales liées au raccordement :

Le tracé du raccordement potentiel (mais non confirmé à ce jour par les gestionnaires de réseau) est présenté sur la Figure ci-dessus et se fera par dérivation sur une ligne existante.

L'enjeu sur le milieu humain sera donc faible, seul un léger dérangement le temps des travaux pourra être constaté sur la voie,

• D'un point de vue écologique, le tracé du raccordement sera fait le long de la route sur une distance d'environ 543 m. L'enjeu sur le milieu naturel sera faible et la saison des travaux adaptée. De plus, le poste source de PIEGE est à 7,6 km.